

# LE MONITEUR

DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

## DIJON **Nouvel éclat pour l'étoile ferroviaire** p. 54



### SALON SIMI

**Immobilier de bureau :**

> **Un marché fragilisé par la crise** p. 14

> **Les projets 2009-2012 en régions** p. 30

### E-CONSTRUCTION (3<sup>e</sup> PARTIE)

**Les entreprises plébiscitent les téléprocédures** p. 122

## SALON POLLUTEC

# La construction durable à l'honneur

 p. 72

Les énergies renouvelables prennent une place croissante à Pollutec. Ici, une membrane d'étanchéité de toiture photovoltaïque.

**ROBERT FOLLIE, CYRILLE LEBRUN ET MATHIAS PACE,**  
créateurs de Nanolight

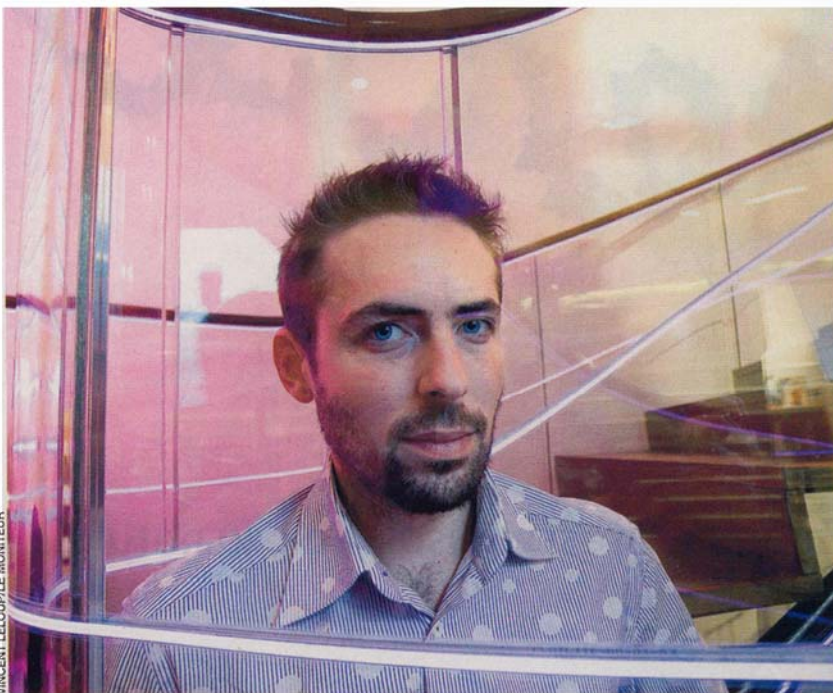
## Ils illuminent les bâtiments grâce aux cristaux de phosphore

**A** peine deux ans d'existence, et Nanolight s'affiche déjà sur la plus belle avenue du monde. En équipant fin novembre le Drugstore des Champs-Élysées, cette jeune entreprise créée en avril 2006 par Robert Follie (29 ans) et ses deux associés Cyrille Lebrun (29 ans) et Mathias Pace (26 ans) a définitivement signé son entrée parmi les grands. «L'établissement nous a demandé d'illuminer discrètement son escalier afin d'inciter les clients à se rendre aux magasins situés au sous-sol du Drugstore», explique Robert Follie, président de l'entreprise.

### Technologie originale

Mettre en lumière les intérieurs et les extérieurs est en effet la spécialité de Nanolight. Le secret de sa réussite ? Miser sur une technologie originale, basée sur des cristaux de phosphore déposés sur une pellicule d'aluminium enrobée de polyester. Lorsqu'un signal de haute fréquence est envoyé à ces réseaux, la lumière apparaît. «Les avantages sont nombreux: absence de verre, résistance aux chocs et aux vibrations, maintenance quasi inexistante...», détaille Robert Follie.

En ressuscitant ce procédé mis au point par l'armée française



VINCENT LELOUP/LE MONITEUR

lors de la Seconde Guerre mondiale, Nanolight a déjà séduit plus d'une centaine de clients comme Le Printemps ou Suzuki. En fonction de sa complexité, le coût de la prestation varie entre quelques milliers et plusieurs dizaines de milliers d'euros. Autant de contrats qui ont déjà permis à l'entreprise d'ouvrir deux antennes à Bruxelles et à Genève, et une agence en propre à Londres, où le position-

nement haut de gamme de Nanolight séduit les investisseurs. «Je recherche actuellement des partenaires dans toute l'Europe», précise Robert Follie. Et dire que le créateur, anciennement juriste dans un cabinet d'avocat, souhaitait au départ lancer une ligne de vêtements lumineux! «J'ai repris mes études pour lancer mon entreprise, en m'inscrivant au master création de PME de Malakoff (92).

Mais en cours de projet, et sur les conseils d'experts, mon idée a évolué», avoue-t-il. Bien lui en a pris: après avoir débuté avec un capital de 37000 euros et une aide à la création d'entreprise (l'Accre), le capital de l'entreprise atteint désormais 278000 euros. «Chaque financier nous apporte son regard avisé. Lorsqu'on est jeune, on a besoin d'expérience», conclut-il.

STÉPHANE RÉGY ■

### L'ENTREPRISE

- **Date de création :** avril 2006.
- **Activité :** commercialisation et installation d'une technologie lumineuse à base de phosphore.
- **Statut :** SAS au capital de 278 000 euros, détenu par 12 actionnaires. Les trois créateurs disposent d'une minorité de blocage.
- **Chiffre d'affaires 2008 :** 200 000 euros.
- **Effectifs :** 4 salariés.
- **Siège :** Maisons-Laffitte (Yvelines).
- **Site :** [www.nanolight.eu](http://www.nanolight.eu)

Robert Follie, l'un des trois créateurs de Nanolight, au Drugstore des Champs-Élysées, dont l'entreprise a illuminé l'escalier.